



Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02027272

HAL Id: hceres-02027272

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027272>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Information et communication

de l'Université Panthéon-Assas

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences politiques et sociales

Demande n° S3LI140006448

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Panthéon-Assas Paris 2, Institut française de presse -Centre Assas - 92 rue d'Assas, 75006 Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence 3 (L3) de *Sciences politiques et sociales* mention *Information et communication* de l'Institut française de presse (IFP) de l'Université Panthéon-Assas Paris 2 propose une formation pluridisciplinaire spécialisée dans l'étude des médias à l'attention des étudiants titulaires d'une L2 en sciences humaines, sociales, économiques et juridiques. Outre un parcours classique IFP, elle offre un parcours au sein du PRES Sorbonne-Université permettant l'obtention d'une double licence. Seule licence en *Information et communication* de l'Université Paris 2, elle fournit un socle de connaissances et de compétences fondamentales dans le domaine des médias. Cette mention autorise la poursuite d'études en master *Information-Communication* et l'orientation vers les métiers du secteur des médias et de la communication.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Information et communication* de l'Université Panthéon-Assas présente un projet pédagogique cohérent dans le contexte universitaire et dans la visée d'une formation de base en information-communication avec une forte dominante médias. Elle offre en outre un cursus permettant d'obtenir une double licence. Ses enseignements relèvent d'une formation générale pluridisciplinaire de base et couvrent le champ pluriel

de l'analyse des médias (Économie des médias à l'ère numérique, Histoire des médias, Sociologie des médias, Médias dans le monde, Introduction à l'étude des médias, Droit des médias, Sémiologie des images et des textes médiatiques, Techniques et métiers des médias, Grands courants culturels contemporains, Approches des Sciences de l'information et de la communication). La licence fournit un socle de connaissances générales et spécialisées et de compétences personnelles et professionnelles qui permet aux étudiants d'appréhender un secteur d'activité dans toutes ses dimensions et d'accéder à des types d'emploi clairement ciblés, bien qu'une poursuite d'études en master soit davantage privilégiée à l'issue de la licence. L'évaluation des connaissances et des aptitudes des étudiants comprend contrôle continu et examen final. Des éléments d'information permettant d'apprécier l'acquisition de compétences transversales et le contenu précis des ateliers de préprofessionnalisation manquent au dossier. Par ailleurs, on doit ici souligner l'aspect toujours facultatif du stage, et ce, malgré les recommandations précédemment émises par l'AERES.

Parmi les différents points relevant des dispositifs d'aide à la réussite, on peut noter l'encouragement à la mobilité internationale dans le cadre d'échanges Erasmus entre l'Universidade de Lusófona de Humanidades e Tecnologias de Lisbonne (Portugal) et l'Université de Galatasaray d'Istanbul (Turquie). Les réorientations et passerelles possibles s'inscrivent de fait dans la spécialisation inhérente à la licence et le double diplôme qu'elle propose. Le dossier ne précise pas d'éventuels dispositifs de formation continue tout comme il ne renseigne pas sur les informations tout au long du cursus, les enseignements de méthodologie ou le tutorat d'accompagnement.

Les éléments concernant l'insertion professionnelle et la poursuite des études suivies sont malheureusement absents du dossier.

L'équipe de formation se compose d'enseignants-chercheurs pour la majorité spécialistes de l'information et de la communication (un professeur 22^{ème} section CNU, 4 professeurs et 4 maîtres de conférences 71^{ème} section). Il est précisé que les travaux dirigés sont assurés par des Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). La présence de professionnels est évoquée dans les ateliers de professionnalisation. Aucune indication n'est fournie sur un éventuel soutien administratif ni sur l'existence d'un conseil de perfectionnement. Sur le plan de la rédaction même de la demande de renouvellement de la mention, on doit noter la reprise des éléments du dossier qu'il s'agisse de l'autoévaluation ou de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ainsi qu'une regrettable faute dans l'intitulé de la mention dans la fiche d'autoévaluation (« Informatique et communication » au lieu d'« Information et communication »). Par ailleurs, la structuration de l'équipe de pilotage reste en suspens...

- Points forts :
 - Le projet pédagogique.
 - La cohérence de la maquette.
 - La composition de l'équipe pédagogique.
 - Le double parcours avec la possibilité d'une double licence.

- Points faibles :
 - La rédaction désinvolte du dossier.
 - La faiblesse du pilotage.
 - L'aspect facultatif du stage.
 - L'absence de formation continue.

Recommandations pour l'établissement

La licence 3 (L3) de *Sciences politiques et sociales* mention *Information et communication* de l'Institut française de presse (IFP) de l'Université Panthéon-Assas Paris 2 propose une offre de formation pertinente dans le contexte universitaire, notamment par la possibilité offerte d'une double licence. Son positionnement dans le champ de la connaissance et de l'analyse des médias s'appuie sur un projet pédagogique cohérent et une équipe d'enseignants-chercheurs robuste. Le dossier fourni mériterait cependant d'être moins lacunaire et de fournir des éléments précis quant à l'insertion professionnelle et la poursuite des études suivies. L'ouverture à la formation continue et le caractère obligatoire du stage permettraient de compléter la maquette générale. Enfin, la structuration de l'équipe de pilotage serait vraisemblablement à même de renforcer l'organisation de la mention.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
- PARIS II -

Paris, le 18 avril 2013

Le Président

☎ : 01 44 41 55 04

✉ : claude.goutant@u-paris2.fr

Objet : Transmission par le Président de l'Université Panthéon-Assas des observations relatives au rapport d'évaluation de l'AERES sur la **mention Information et communication n°S3LI140006448** de la licence domaine Sciences politiques et sociales.

Monsieur le Directeur,

suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation de la mention Information et communication n°S3LI140006448 de la licence domaine Sciences politiques et sociales afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte

Licences - Vague D

Mention Information et communication

Domaine : Sciences politiques et sociales

Demande n° S3LI140006448

Le Département de Sciences de l'information et de la communication – l'Institut Français de Presse (Ifp) - a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation de l'Aeres de l'organisation à venir des enseignements de l'Ifp. En réponse aux remarques et critiques formulées, nous souhaitons exprimer deux catégories de remarques. Certaines relèvent de décisions générales propres à l'établissement Panthéon-Assas, sont applicables à tous les départements, dont l'Ifp ne peut donc être tenu pour responsable. D'autres relèvent de décisions adoptées directement au sein de notre département.

Concernant les remarques d'ordre général et notamment les dispositions relatives au pilotage et à l'évaluation : comme cela a été mentionné dans la présentation des formations, il a été mis en place au sein de l'établissement un groupe de travail réunissant l'ensemble des diplômés, pour préparer le dispositif de l'évaluation, notamment sur la base de questionnaires. Une gouvernance similaire a été prévue pour assurer le suivi de l'insertion professionnelle des cohortes d'étudiants.

En ce qui concerne les critiques propres à notre département, nous nous étonnons que l'ensemble de la filière ait fait l'objet d'une évaluation cloisonnée par année alors que notre formation a été conçue dans le cadre d'une progression pluriannuelle conformément à la logique du LMD. Les enseignants s'étonnent aussi des remarques concernant le pilotage des études et le soutien à la réussite ; la réflexion sur les enseignements proposés a été engagée et conduite avec le souci constant d'améliorer les modalités de soutien et de suivi des étudiants, ce que traduisent, par exemple, les innovations suivantes : création d'un 3^{ème} TD obligatoire en L3 ; l'initiation à la recherche en M1 a été renforcée par la création d'un second séminaire de méthodologie au premier semestre. D'une manière générale, les modalités du soutien nous ont permis d'obtenir des taux de réussite à plus de 90 % en Licence 3, sur les 4 dernières années.

Une série d'erreurs factuelles ternit par ailleurs la crédibilité de cette évaluation.

Licence L3

- L'insertion professionnelle des étudiants est décrite comme déficiente alors qu'aucune statistique ne permet de l'étayer.
- L'aspect facultatif du stage de L3 est une volonté délibérée du Département. Signalons que 35% des étudiants de L3 et 48,8% des étudiants de M1 en 2011 ont effectué un stage en entreprise.